

PRÉFECTURE DE L'ARIÈGE

PRÉFECTURE

DIRECTION DES LIBERTÉS PUBLIQUES, DES COLLECTIVITÉS LOCALES ET DES AFFAIRES JURIDIQUES

Bureau élections et police administrative

Anne Maertens

Arrêté modificatif de l'arrêté préfectoral fixant la liste des candidatures à l'élection des membres de la chambre de commerce et d'industrie de l'Ariège et de région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées

La préfète de l'Ariège Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code de commerce et notamment ses articles L.713-4, R.713-8 et R.713-9;

Vu le code électoral;

Vu l'arrêté préfectoral du 27 septembre 2016 fixant la liste des candidatures à l'élection des membres de la chambre de commerce et d'industrie de l'Ariège et de région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture de l'Ariège:

ARRÊTE

Article 1

L'annexe "liste des candidats à l'élection 2016 des membres de la chambre de commerce et d'industrie départementale de l'Ariège" de l'arrêté préfectoral du 27 septembre 2016 fixant la liste des candidatures à l'élection des membres de la chambre de commerce et d'industrie de l'Ariège et de région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées est modifiée comme suit :

Catégorie industrie :

M. Bruno BARBE - n°3176-01

Le reste est sans changement.

Article 2

La présente modification fera l'objet d'un affichage conformément à l'article R.713-10 du code de commerce.

Article 3

Le secrétaire général de la préfecture de l'Ariège est chargé de l'exécution du présent arrêté.

0 5 OCT. 2016

Fait à Foix, le

Pour la préfète et par délégation,

Le secrétaire général

Christophe HERIARD

